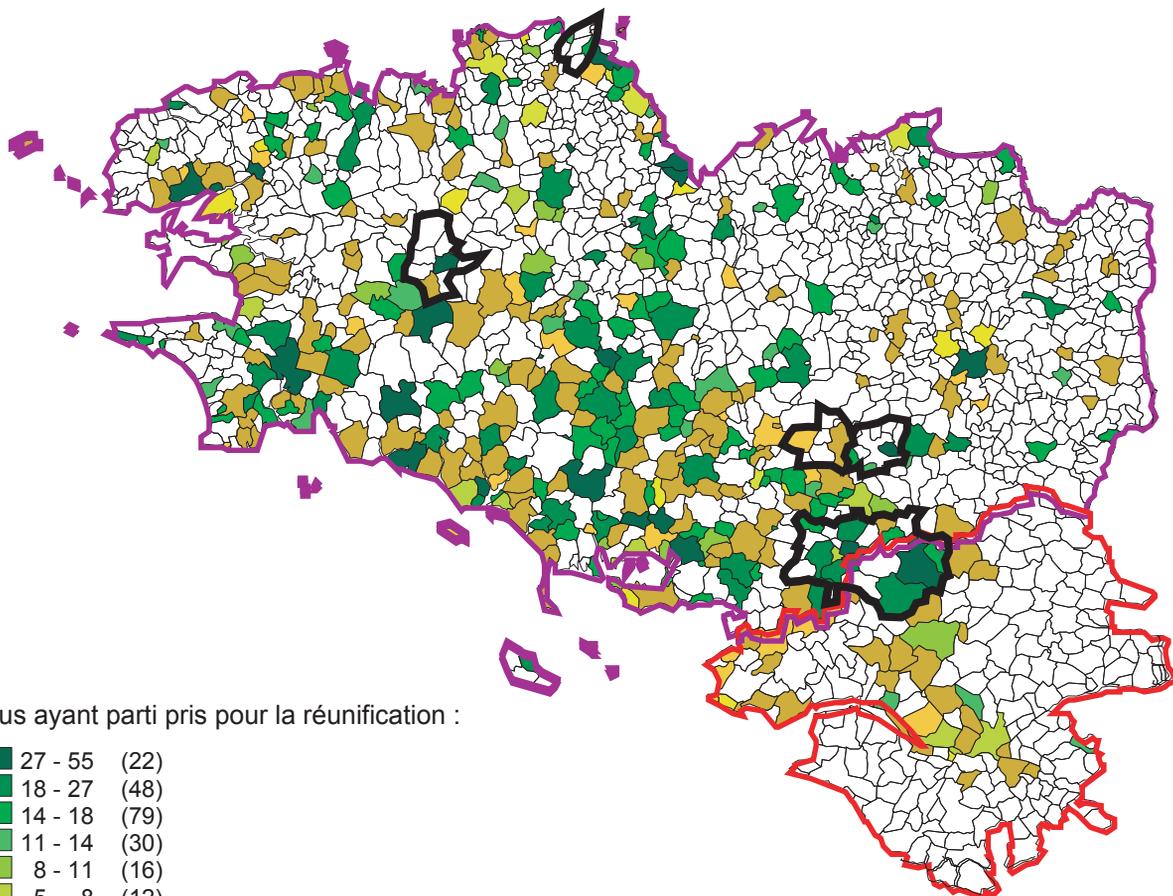


## Nombre d'élus par commune ayant déjà pris parti pour la réunification de la Bretagne



Nombre d'élus ayant parti pris pour la réunification :

27 - 55	(22)
18 - 27	(48)
14 - 18	(79)
11 - 14	(30)
8 - 11	(16)
5 - 8	(12)
4 - 5	(7)
3 - 4	(12)
2 - 3	(27)
1 - 2	(172)

Voeu du 22 juin 2001 pour la réunification du Conseil général de Loire Atlantique :



Voeu du 20 décembre 2009 pour la réunification du Conseil régional de Bretagne (2001, 2008) :



Voeu pour la réunification des communautés de communes du Pays de Redon (24 communes), du Poher (8), de Maure-de Bretagne (9), de la presqu'île de Lézardrieux (7) et du pays de Guer (7) :



Le processus de la réunification est complexe à analyser car des communes ont été signataires avant 2006, d'autres viennent de prendre des voeux en 2009 (Quimper, Rennes, Pontivy, Cléguérec, Moëlan-sur-Mer, Guingamp...). En tout, plus de 3000 élus ont signé la charte de Bretagne Réunie ou émis spontanément des voeux. Parfois, la globalité des élus évoque le sujet en séance du Conseil municipal et prend officiellement position (ce qui explique alors de très fortes représentations communales). Parfois, c'est le maire seul qui s'engage pour faire signer la commune sans délibération au sein du Conseil. La dynamique engagée est toutefois très forte, d'autant que de multiples municipalités, implicitement pour, ne songent tout simplement pas à évoquer le sujet. En cette année 2010 qui s'annonce sur sur le sujet décisive, Bretagne Réunie relance la dynamique pour que des municipalités affirment ou réaffirment (dans le cas de nouvelles municipalités) leurs adhésions. Si, à l'instar du milieu économique (appel du 10 février 2009), l'ensemble des élus demande que ce soit résolu ce problème, le gouvernement osera-t-il s'opposer à un souhait opéré par l'ensemble des représentants du peuple ?

**Adhérez-vous aussi au processus de réunification de la Bretagne . Contact : [www.cuab.org](http://www.cuab.org)**